

Fiche d'inscription

Concours des Maisons Fleuries 2023

à retourner au plus tard pour le 19 juin 2023

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

Catégorie : Merci de cocher la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir

- 1ère catégorie : maisons avec jardin visible de la rue
- 2ème catégorie : balcons et terrasses fleuris
- 3ème catégorie : établissement public et commercial fleuri
- 4ème catégorie : fleurissement de jardin non visible de la rue

Date :

Signature :

La commune de Buchères traite vos données personnelles dans le cadre du dispositif communal du concours des maisons fleuries.

Les données sont traitées uniquement par le service communication de la collectivité.

Elles sont conservées un an. Passé ce délai, elles seront détruites définitivement dans le cadre des règles légales de conservation. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si une obligation légale ne s'y oppose pas. Pour exercer vos droits, contactez-nous en nous adressant un courrier postal à la Mairie de Buchères. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile.